

**CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE
SEANCE PLENIERE DU 22 NOVEMBRE 2016**

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 22 Novembre 2016, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur F. HUET.

Membres présents :

Collège A :

Mmes C. Binquet, L. Duvillard, E. Kohli, C. Thauvin
MM Y. Artur, F. Huet

Collège B :

MM S. Audia, D. Carnet

Etudiants circonscription médecine :

Mmes E. Atlan, M. Sovcik
MM M. Cotte, P. Richebourg, N. Renardet

Etudiants circonscription pharmacie :

Mme C. Schirrer
M. A. Georges

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme M. Nicod

Collège BIATSS :

Mme C. Segado
M. D. Erimund

Personnalités Extérieures :

M. J.F. Gerard-Varet

Invités à titre consultatif :

Mmes M.C. Busson, C. Tournay-dupont

Membres excusés :

Mmes C. Basset, M.C. Brindisi, P. Faivre, B. Gaubil, F. Goirand, M.H. Guignard,
C. Henriot
M. L.S. Aho-Glele, C. Andres, J.N. Beis, C. Coutant, M. Maynadié, P. Ortega-Deballon

Absents:

Mmes M. Andre, A.L. Atchia, L. Cauquil, B. Cluzel, A. Fraichard, J. Gressard,
F. Jandin, M.C. Lorriaux, M. Rochelet, F. Tenenbaum
MM M. Binet, T. Debief, V. Lefebvre, E. Lesniewska, F. Lirussi, J. Plassard, E. Samain

Pouvoirs :

C. Coutant à L. Duvillard
P. Ortega-Deballon à F. Huet
C. Andres à Y. Artur
F. Goirand à D. Carnet

ORDRE DU JOUR

I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 19 octobre 2016

II- Intervention du CROM « la Santé des jeunes médecins »

III- Intervention Luc Rochette « Coopération Dijon-Benguerir »

IV- INFORMATIONS GENERALES

- Nomination du nouveau DGS de l'UB
- Elections Conseil : point sur les candidatures
- Candidature Ecole Inserm
- Candidature CESP
- Dates ECNI Blanches interrégionales
- Nouveaux coordonnateurs interrégionaux (Anesthésie-réa – Chirurgie vasculaire)
- Point d'étape sur la réorientation des étudiants en PACES

V- FINANCES

- BUDGET 2017 à l'UFR
- Subventions associations étudiantes
- Vote de tarifs
- Facturation badges aux laboratoires en cas de perte ou de vol

VI- SCOLARITE

- Approbation du comité pédagogique médecine du 14 novembre 2016
- Nomination Responsable UE 11 + UE optionnelle 3
- Changement de calendrier pour l'UE optionnelle 1 de MM1
- Thèmes d'enseignement jugés prioritaires dans le cadre de la formation du 2^{ème} cycle des études médicales (BO du 17 novembre 2016)

VII- UMDPCS

- Subvention Jess
- Budget prévisionnel 2017

Le Doyen ouvre la séance à 17h20.

I - Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 19 octobre 2016

Le compte-rendu est **adopté à l'unanimité**.

II – INTERVENTION DU CROM « la Santé des jeunes médecins »

Le Dr Jean-François Gérard-Varet, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, présente les résultats d'une enquête réalisée en 2016, relative à la santé des étudiants et des jeunes médecins. La version numérique du rapport comporte 110 pages.

Les répondants étaient à 69% des femmes, 31% des hommes, vivant seuls dans 33% des cas, 48% en couple et 19% en famille. La majorité d'entre eux ont entre 24 et 31 ans. 25% d'étudiants de 2^e cycle (majoritairement DFASM3), 50% d'internes, 9% en post internat (majoritairement chefs de clinique) et 16% jeunes professionnels (majoritairement libéral remplaçant). 71,4% se déclarent satisfaits de leur spécialité. Sur la question de l'autoévaluation de leur santé, 62,6% se trouvent en bonne santé. Cependant, les étudiants de 2^e cycle se trouvent globalement plus que les autres en mauvaise ou moyenne santé. 63% déclarent souffrir d'épuisement émotionnel (dont 67% de 2^e cycle, 63% de 3^e cycle), 49% déclarent être en perte d'accomplissement personnel (55% de 2^e cycle, 51% de 3^e cycle) et 25% notent une dépersonnalisation des relations avec le patient (25% de 2^e cycle, 28% de 3^e cycle). Parmi les traitements et addictions, on retrouve des antalgiques, des anxiolytiques, des antidépresseurs et des somnifères. Le rythme de travail a des répercussions sur leurs performances professionnelles pour 18%, leur vie sociale pour 9% et leur vie familiale pour 13%, ainsi que sur les finances, le manque d'activités physiques, l'intégrité physique et la consommation de produits addictogènes. Face à ce mal être, 32% disent ne pas consulter, pour des raisons variées. Le taux déclaratif d'idées suicidaires est préoccupant.

Il existe une souffrance avérée des jeunes médecins. Dépistage, prévention et prise en charge doivent être mis en place par l'Ordre. Il existe des axes de travail avec des associations (Haute-Garonne, Alpes, Nord, Bretagne) avec une hotline qui dirige si le médecin le veut bien vers un spécialiste en fonction de ce dont il se plaint mais il n'y a pas d'obligation de soins.

Il existe un DIU consacré à la prise en charge des soignants, à Toulouse et Paris.

Le Doyen souligne que le système universitaire est défaillant, les étudiants ne se rendent pas à la médecine préventive. Il existe à l'UFR une commission pour les étudiants en difficultés mais les étudiants ne la saisissent pas, ils sont signalés par leurs collègues ou par la scolarité.

Une idée pourrait être celle d'une requalification tous les 5 ans, accompagnée d'un certificat médical.

Le Doyen évoque une proposition de travail présentée par une étudiante en DESC d'addictologie à Marseille. Le Doyen veut être sûr qu'une demande a bien été déposée auprès de la CNIL et souhaite savoir si les étudiants et membres du conseil seraient d'accord pour répondre à cette étude ?

Le Pr. Binquet souligne qu'il faut être prudent si c'est Google qui est utilisé. Le Pr. Kohli indique qu'une application a été développée à l'université de Bourgogne qui garantit la sécurité des réponses. Le Doyen va donc répondre qu'il faut utiliser ce système.

Le CROP et les sages-femmes se livrent actuellement au même type d'études.

III – Accord-cadre de Coopération universitaire Dijon- Benguerir (Pr. Luc Rochette)

Création de l'université Mohamed VI polytechnique à Benguerir (60 kilomètres au nord de Marrakech), dont le financement est assuré par l'Office des Phosphates (qui pendant des années a placé ses bénéficiaires hors du Maroc) (Cf. Annexe 1).

Le constat a été fait que beaucoup de Marocains ont fait des études brillantes à l'étranger et ne sont pas revenus au Maroc. L'université Mohamed VI polytechnique doit permettre de lutter contre cette fuite des

cerveaux, de former des managers préparés à devenir les entrepreneurs du Maroc et plus globalement du continent africain, en partenariat avec des entreprises et des universités. Il est prévu l'accueil de 20 000 étudiants, encadrés par 2000 personnels enseignants et administratifs. Les deux grands secteurs sont le management industriel via l'institut de management industriel EMINES, et la recherche en biomédecine et biotechnologie via l'institut du même nom, en cours de structuration. L'EMINES accueille déjà des étudiants et développe des partenariats avec l'Ecole des Mines de Paris et le MIT.

L'institut de biomédecine et biotechnologie enseignera dans les domaines de la biologie moléculaire et de la biomédecine ainsi qu'en épidémiologie et santé publique.

La coopération Dijon-Benguerir doit permettre de réaliser de façon conjointe et coordonner des programmes de formation et de recherche en facilitant les échanges d'enseignants chercheurs et d'étudiants, en formation initiale et continue ainsi que l'organisation de colloques. Sont d'ores et déjà impliqués dans ce projet les Pr. Malka, Cottin et Rochette.

L'un des objectifs de l'accord est l'apport d'une aide par le laboratoire de physiopathologie et pharmacologie cardio vasculaire de l'UFR des Sciences de Santé à la création d'un pôle Santé à l'université Mohamed VI polytechnique.

A noter que toute intervention de l'UFR des Sciences de Santé sera financée par l'UM6P (Maroc).

Les membres du Conseil émettent un avis favorable à la proposition d'accord-cadre entre l'uB et l'UM6P.

IV – INFORMATIONS GENERALES

- a) Monsieur Alain Helleu, nouveau DGS de l'université de Bourgogne, a pris ses fonctions le 3 novembre 2016, pour assurer une période de tuilage avec l'actuelle DGS. Il a débuté sa carrière en service préfectoral, puis il a été Directeur des CLOUS de Chambéry, CROUS de Besançon et de Strasbourg. Il a ensuite assumé la charge de Directeur Général des Services de l'université de Lyon II puis Lyon I.
 - b) Madame Réjane Simon, ancienne directrice de l'IFSI de Pontarlier est la nouvelle directrice de l'IFSI du CHU de Dijon.
 - c) Les élections visant à pourvoir le siège du collège B de la circonscription médecine laissé vacant par la promotion PU-PH de Sylvain Ladoire, se dérouleront le mardi 29 novembre 2016. La date limite des candidatures était fixée au 14 novembre 2016 à 12h00. Un seul candidat s'est déclaré, le Dr. Hervé Devilliers, MCU-PH en médecine interne 2, nommé au 1^{er} septembre 2016.
 - d) Ecole INSERM : La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 4 novembre 2016, un seul dossier a été déposé à l'UFR, celui de Lucien Ruelle-Glaunec en PC2.
Le résultat pour l'intégration de l'école de février sera connu fin novembre.
 - e) La commission CESP se tiendra le 1^{er} décembre 2016. 6 dossiers ont été déposés par des internes et 14 dossiers par des externes. L'arrêté fixant le nombre de contrats offerts n'est pas encore paru. En 2015, il était de 6 pour les internes et 7 pour les externes.
 - f) Les ECNi blanches interrégionales se dérouleront les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 février 2017.
 - g) De nouveaux coordonnateurs interrégionaux ont été désignés : DESC de chirurgie vasculaire : le Pr. Simon Rickenbach (Besançon) à la place du Pr. Steinmetz (Dijon) ; DES d'anesthésie-réa : le Pr. Emmanuel Samain (Besançon) à la suite du Pr. Gérard Audibert (Nancy)
- Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ces 2 désignations.***

h) Une réunion relative aux réorientations des étudiants de PACES exclus à l'issue du 1^{er} semestre s'est tenue le 22 novembre 2016 au matin, en présence de la Vice-présidente déléguée en charge du cycle licence, Christelle Serée-Chaussinand.

En effet, le semestre rebond ne sera plus proposé aux étudiants dès cette année pour des raisons de financement. Le taux de réorientation est abaissé de 15 à 10%. La quasi-totalité des composantes conviées à la réunion étaient présentes. Il en ressort que toutes les composantes sont à saturation sur les plans logistiques et financiers. La seule possibilité d'accueil serait liée à des démissions dans les composantes. Au mieux, 40 à 50 inscriptions potentielles dans les autres composantes seraient possibles, mais après étude des dossiers, pour une mise en œuvre au 2^e semestre 2016-2017. L'idée et le souhait de l'ensemble des composantes seraient la création d'un semestre rebond commun à toutes les composantes.

Par ailleurs, dès cette année, APB sera modifié : le 1^{er} choix d'un étudiant qui n'aurait pas validé dans les délais sera validé automatiquement.

V- FINANCES

^ BUDGET 2017 DE L'UFR

Le Doyen Huet présente le projet de répartition de la dotation de fonctionnement et des recettes propres prévisionnelles 2017 de l'UFR des Sciences de Santé entre les divers types de crédits (logistique, pédagogie, administration).

La dotation étant jugée insuffisante par les membres du Conseil, **cette répartition est rejetée à l'unanimité.**

En conséquence, le projet de budget primitif 2017 de l'UFR est également **rejeté à l'unanimité** par le Conseil. Une motion, adoptée à l'unanimité par les membres du conseil, est rédigée en ce sens et sera adressée rapidement au Président de l'Université (Cf. Annexe 2).

^ VOTE DE TARIFS (Cf. Annexe 3).

- Plateforme de Cytométrie

Une demande de remise de principe de 25% sur tous les devis de deux chercheurs d'une équipe Inserm est **rejetée** par le Conseil.

En effet, celui-ci refuse le principe d'une remise systématique ciblée à des utilisateurs internes à l'établissement et propose une réduction tarifaire proportionnelle à l'importance des dépenses annuelles des équipes.

- Les tarifs 2017 de la plateforme CelliMap – histologie sont approuvés à l'unanimité par le Conseil.

^ DIVERS

Le Conseil adopte également le principe de la refacturation des badges ou clés remis aux personnels de l'UFR ou aux personnels accueillis dans les locaux de l'UFR en cas de perte ou de vol.

VI- UMDPCS (Cf. Annexe 4)

- Présentation du Budget 2017

Mme Kohli rappelle la création de l'UMDPCS en 2013 et l'ouverture d'une unité budgétaire dédiée en 2014. Elle indique que la règle de gestion a été la prudence du fait de la nouveauté de la structure, de la charge salariale importante (personnel de l'UMDPCS et 2 MCF gagés), de l'instabilité de l'équipe, de la fermeture de plusieurs DU et de la diminution des inscrits dans certaines formations. Le principe est que chaque formation doit avoir un budget à l'équilibre.

Un fonds de mutualisation a été créé afin de pallier à un déficit imprévu et développer de nouvelles formations, notamment en e-learning.

Cette gestion a permis de générer un excédent budgétaire pour 2013-2014-2015. Un retour de ces reliquats a été demandé à l'université lors du BR2, puis lors du BR3, afin notamment de restaurer le rez-de-chaussée du bâtiment B2 et y installer l'UMDPCS en grande difficulté actuellement du fait du manque de place. De plus, les locaux libérés permettront également à l'UFR de régler d'autres problèmes de locaux. Il s'agit donc d'un projet structurant pour l'UFR. Cette demande n'a pas été acceptée du fait de la situation budgétaire de l'Université. Mme Kohli a proposé à M. Brachotte une programmation des travaux qui pourrait commencer début 2017 (sur le budget initial) à condition d'avoir la garantie de pouvoir accéder à une partie des reliquats en cours d'année. M. Daubigny, Responsable logistique de l'UFR, accompagnera le projet ainsi que le Pôle Patrimoine de l'Université.

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil avec une motion : les membres du Conseil regrettent le refus de l'Université d'accéder au fonds de roulement (reliquats de l'UMDPCS), ce qui empêche le début des travaux.

Cette motion est actée à l'unanimité

- L'attribution d'une subvention de **1500 Euros** à l'association JESS pour divers travaux réalisés à l'UMDPCS est votée à l'unanimité par les membres du Conseil.

VI - SCOLARITE

- **Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 14 novembre 2016** (Cf. Annexe 5)

1^{er} cycle :

- **Démonstration Socrative**

Le Dr Guenancia présente Socrative, outil de vote électronique en temps réel. Il suffit à l'enseignant de créer un compte, les étudiants peuvent utiliser leur smartphone. Ce système, d'une grande facilité d'utilisation, existe en deux versions: l'une gratuite, permettant à 50 étudiants de répondre, l'autre payante qui permet d'intégrer jusqu' à 150 étudiants. C'est une version professionnelle qui coûte actuellement 50 dollars.

La question est de savoir si la couverture wifi sera suffisante et si tous les étudiants pourront se connecter en même temps.

On ne peut pas aller jusqu'à créer des examens avec ce système car il y a un problème de confidentialité. Les étudiants sont très favorables au développement de l'outil et indiquent que Messieurs Schmitt et Devilliers l'utilisent déjà.

- Les tablettes en 1^{er} cycle

Ce n'est pas la première fois que la question est abordée. Il s'agit désormais de décider de la mise en place pour la rentrée 2017 – 2018 des examens sur tablettes pour le premier cycle. La scolarité et les enseignants devront se former. Il faudra prévoir une formation en présentiel d'une demi-journée. Les enseignants pourront ensuite saisir leurs sujets directement sur la plateforme, le poste de secrétariat pédagogique étant amené à être redéployé sur d'autres services, au départ en retraite de l'agent exerçant actuellement ces fonctions, même si des missions de secrétariat pédagogique continueront à lui être confiées.

Pour le premier cycle, certaines épreuves ne pourront pas passer en QCM, comme par exemple l'épreuve rédactionnelle d'anglais. Le passage aux tablettes permettrait par ailleurs de placer une période de stage supplémentaire. Il ne pourra cependant se faire que **sous réserve des possibilités liées au calendrier** (réservation de la salle et des tablettes) au niveau de l'UFR et de l'ensemble de l'Université.

2^{ème} cycle :

- Le Dr.Mangola reste dans ses fonctions jusqu'à la fin de l'année universitaire 2016-2017, grâce à un financement de l'ARS et reste ainsi responsable pédagogique de l'UE 11.
- L'UE optionnelle Prévention et Dépistage en médecine générale est déplacée du 1^{er} au 2^{ème} bloc, à la place de l'UE optionnelle 6 Activités physiques pour la santé et médecine du sport.
- Les étudiants de MM2 seront en stage lors de l'épreuve de contrôle continu. Il est décidé que les étudiants AJAC de l'UE 12 passeront seulement l'épreuve de contrôle terminal et pas de contrôle continu.
- Des ECNi test seront organisées les 06, 07 et 08 mars 2017 pour les MM3
- Une commission des stages s'est réunie le 2 novembre 2016.

Il y a obligation d'un stage de 2nd cycle en centre hospitalier périphérique en MM1 ou MM2. Dès 2017, il y aura une modification radicale dans la répartition des stages. Techniquement, il n'y a pas de problème.

La méthode de choix des stages est un tri au mérite. Après sondage des représentants étudiants auprès des étudiants des autres promotions, il s'avère que 65% des 266 étudiants ayant répondu souhaitent que le mérite soit conservé.

Thèmes d'enseignement prioritaires dans le cadre de la formation du 2^{ème} cycle (BO du 17 novembre 2016) (Cf. Annexe 6).

Ces thèmes sont actualisés tous les 3 ans.

A compter de 2016-2017 et pour 3 années, les thèmes suivants sont retenus :

- Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène, erreur médicale : → *items déjà enseignés*
- Déterminants comportementaux, sociaux (→ *déjà enseigné dans l'UE 1 par le Dr. Cannet et le Pr. Binguet*) et environnement des maladies chroniques : cancer, diabète, obésité, maladies cardiovasculaires et respiratoires : *la question se pose de comment regrouper cela dans un séminaire*

- Violence et maltraitance aux personnes, prévention quaternaire : entraînement au questionnement éthique → *UE1*
- Formation et accès à l'innovation dont l'approche d'une médecine 4P (préventive, prédictive, personnalisé et participative) → *enseignement possible par le GAD*
- Organisation du système de santé et des soins premiers → *UE 1*

Compte tenu de la date de parution de la circulaire (BO du 17 novembre 2016), l'organisation de ces enseignements sera effective à compter de la **rentrée universitaire 2017/2018**.

3^{ème} cycle :

Monsieur le Doyen exprime son inquiétude pour la rentrée 2017. La réforme sera mise en place par un décret qui comportera des annexes (circulaires d'application). Logiquement, le décret devrait être signé début décembre.

Point étudiants :

Les étudiants signalent que les 2^{èmes} années se plaignent d'avoir trop de supports et de ne plus savoir sur quoi travailler pour les contrôles continus. Ils sont perdus. Le Doyen a évoqué ce point en conférence des Doyens et c'est le même constat dans les autres facs. Le lycée et la PACES n'apprennent pas à travailler en pédagogie inversée. Les étudiants indiquent qu'après les efforts considérables fournis en PACES, ils se relâchent en PC2.

Divers :

- Learning Center

L'Université a travaillé sur le projet de learning center par anticipation, sans savoir comment Santé allait évoluer. Monsieur le Doyen leur a appris que les ressources allaient être mutualisées et numérisées. Le projet devrait donc être revu.

- AFGSU

Déléguée au CESU, la formation aux gestes et soins d'urgence coûte 20 000€ à l'Université alors que les ressources existent dans beaucoup d'universités. La conférence des Doyens trouve anormal que l'Université paie le CHU pour dispenser de l'enseignement universitaire.

- Programme SCOPI

C'est un stage des étudiants de PC3, qui partent en été à l'étranger. Le problème c'est que ce stage n'apporte aucun crédit à l'étudiant ni validation. Il y a juste une grille d'évaluation que le tuteur d'accueil complète. Or, ce programme est déjà validant dans plusieurs villes comme Besançon par exemple. La demande est que ce stage soit validant pour les années à venir. Pour Monsieur le Doyen, c'est le moment où le stage se déroule qui ne convient pas, il faut le rendre validant comme cela est fait pour les autres stages de MM1. Mais il ne dure que 4 semaines. Pour le Professeur Ortega, un stage en été peut permettre ensuite de faire tous les autres stages en plus et c'est plutôt une bonne chose.

Monsieur le Doyen explique qu'il s'agirait de le placer en fin de MM1. On ne laisserait partir personne en fin de MM2. Scopi sera donc proposé en fin de MM1 sur 5 semaines au lieu des 7 semaines habituelles d'un stage et validera un stage.

On peut laisser 10 places en PC3 pour des étudiants volontaires mais ce stage ne serait pas validant.

- CEMU

Une antenne de Paces va probablement être ouverte à Nevers et les étudiants s'inquiètent de la transmission des documents. Monsieur le Doyen pense qu'il faudra prévoir une navette ou voir par qui ils peuvent être transportés. Il y a actuellement 10 à 12 distributions par semestre. Il faudra trouver une solution que nous n'avons pas actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ANNEXES

**ACCORD-CADRE
DE COOPERATION UNIVERSITAIRE**

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

**UNIVERSITE MOHAMMED VI
POLYTECHNIQUE
BENGUERIR MAROC**



Benguérir, la première ville verte en Afrique



OBJECTIFS DE L'UM6P

Former des profils de managers préparés à devenir les entrepreneurs du pays et plus largement du continent africain.

Partenariat avec des Entreprises et des Universités.

DEUX GRANDS SECTEURS

UM6P

**INSTITUT DE MANAGEMENT
INDUSTRIEL
(EMINES)**

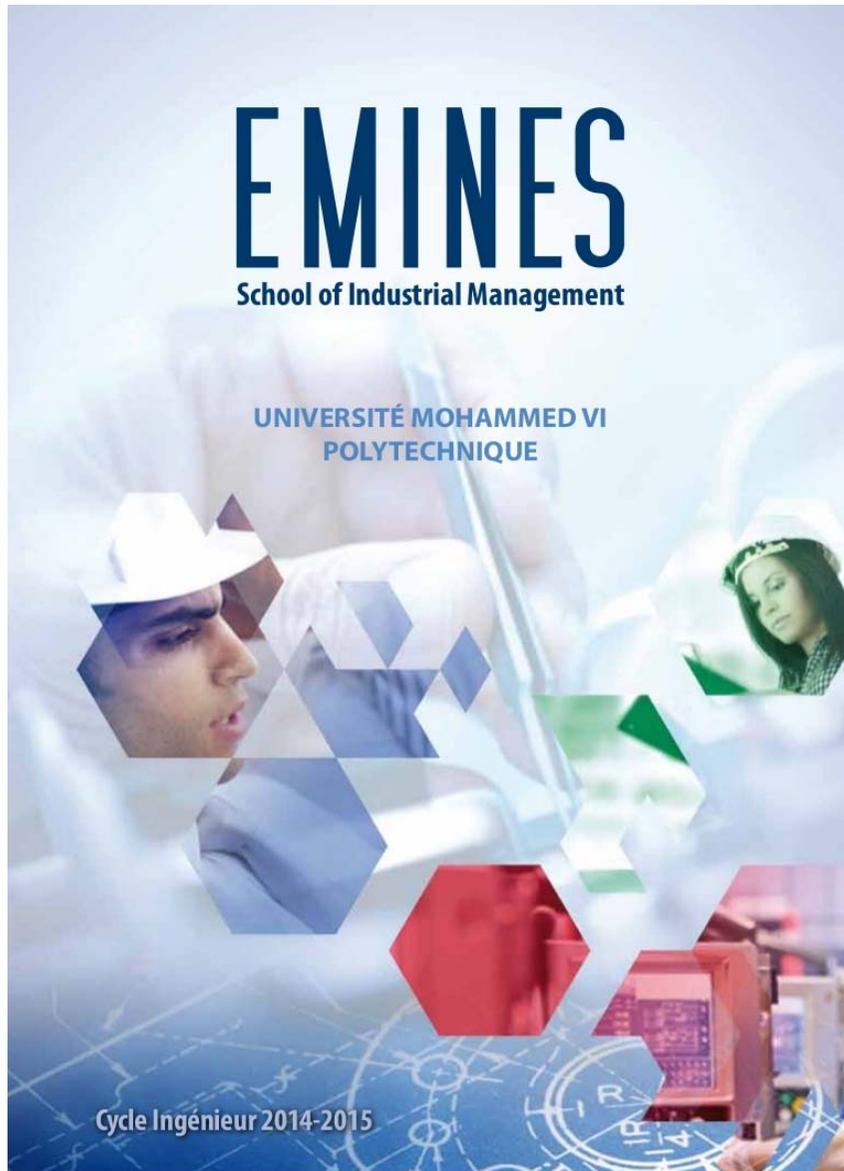
**INSTITUT DE RECHERCHE EN
BIOMEDECINE
ET BIOTECHNOLOGIE
(En cours de structuration)**

Actuellement en place à l'UM6P: EMINES SCHOOL OF INDUSTRIAL MANAGEMENT

■
L'UM6P développe de nombreux partenariats avec des institutions académiques : Ecole des Mines Paris, MIT et Columbia University,



UM6P - EMINES



**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
AU**

**MASTRE SPÉCIALISÉ MILEO
MANAGEMENT INDUSTRIEL
ET EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE**

Diplôme conjoint de l'EMINES - School of Industrial Management
et de l'École des Mines de Paris (Mines ParisTech)
accrédité par la CGE (Conférence des Grandes écoles)

**Rentrée académique
OCTOBRE 2015**

INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOMEDECINE ET BIOTECHNOLOGIE (En cours de structuration)



BIOMEDECINE et BIOTECHNOLOGIE

**Biologie Moléculaire et Biomédecine:
Régénération Cellulaire et
Tissulaire**

Epidémiologie et santé Publique

COOPERATION DIJON-BENGUERIR

Réalisation conjointe et coordonnée de programmes de formation et de recherche en facilitant :

- Les échanges de chercheurs enseignants ;
- Les échanges d'étudiants sous réserve que ceux-ci remplissent les conditions d'admission de l'établissement d'accueil ;
- Les échanges dans le cadre de la formation continue ;
- L'élaboration et la concrétisation de programmes de recherche précis définis par les deux parties faisant intervenir les enseignants, les chercheurs et les doctorants. (Organisation de colloques).

DIJON dans ce Projet
pour l'instant

Gabriel MALKA « Maître d'Œuvre »

**Yves COTTIN (Cardiologie – Relations avec la
Société Marocaine de Cardiologie)**

**Luc ROCHETTE (Programme de recherche en
Physiopathologie – Relations avec les
Universités du Cap et de Montréal)**

UN DES OBJECTIFS DE L'ACCORD

Programme de Recherche Cardiovasculaire sur la Protection Tissulaire

Début d'une Coopération Pluridisciplinaire

OBJECTIF DE L'ACCORD

L'UFR Sciences de Santé et le Laboratoire de Physiopathologie et Pharmacologie Cardio-Métaboliques de l'uB apportent une aide à la création d'un pôle « Santé » de l'UM6P à Ben Guerir. Cette aide concerne particulièrement la mise en œuvre d'un programme de recherche cardiovasculaire sur la protection tissulaire.

Des co-tutelles de thèse pourront être envisagées.

Toute intervention de l'UFR Sciences de Santé de l'uB est financée par l'UM6P.

Benguérir, la première Université verte en Afrique



ACCORD-CADRE DE COOPERATION UNIVERSITAIRE

entre

UNIVERSITE DE BOURGOGNE (uB)

Et UNIVERSITE MOHAMMED VI
POLYTECHNIQUE

Maison de l'Université
Esplanade Erasme,
BP 27877 - 21078 DIJON Cedex
FRANCE

Représentée par
son Président
Monsieur Alain BONNIN

Représentée par
son Président

Entre les partenaires sus-désignés et dénommés ci-après les Universités, il est convenu d'accroître les relations pédagogiques et scientifiques en vue de contribuer, après présentation aux autorités de tutelle selon les procédures en vigueur dans chaque Etat, au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 1 : modalités générales de coopération

Conformément aux règles en vigueur dans chaque état et dans les limites fixées d'un commun accord, chacun des deux établissements s'efforce de contribuer à la réalisation conjointe et coordonnée de programmes de formation et de recherche en facilitant :

- Les échanges de chercheurs enseignants ;
- Les échanges d'étudiants sous réserve que ceux-ci remplissent les conditions d'admission de l'établissement d'accueil ;
- Les échanges dans le cadre de la formation continue ;
- L'élaboration et la concrétisation de programmes de recherche précis définis par les deux parties faisant intervenir les enseignants, les chercheurs et les doctorants. Ces programmes pourront être menés en collaboration avec des chercheurs d'organismes nationaux, internationaux ;
- L'organisation de colloques, de réunions, de séminaires sur les thèmes correspondants
- Les missions d'enseignements de recherche et d'expertise ;
- Les stages d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs ;
- Les échanges de documentations et de publications ;
- Et de manière générale, la mise en place de tout autre type de collaboration qui pourrait se révéler utile à la réalisation de ces objectifs.

Article 2 : activités spécifiques

Afin de concrétiser les activités mentionnées, une ou plusieurs annexes spécifiques exposant l'objet de la coopération sont jointes au présent accord-cadre.

Article 3 : obligation des parties

Chaque année, les demandes concernant les moyens à mettre en œuvre feront l'objet de documents annexes. Les deux parties s'engagent à rechercher les financements nécessaires à la mise en œuvre de l'accord.

Article 4 : assurances

Les deux établissements s'assurent que les personnes participant à l'échange, et en particulier les étudiants, ont souscrit une assurance en responsabilité civile et rapatriement, et bénéficient d'une couverture sociale telle que l'impose le code français de la sécurité sociale, c'est-à-dire concernant les étudiants, que, quelle que soit la durée du séjour, et dans la mesure où ils ne sont pas ressortissants de l'Union Européenne, ils cotisent à la sécurité sociale étudiante.

Article 5 : droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle relatifs aux résultats obtenus au cours de programmes communs de recherche mentionnés dans cet accord ou ses annexes sont protégés suivant les lois en vigueur dans les pays des chercheurs impliqués.

Article 6 : modalités d'application

Cet accord-cadre entre en application dès la signature d'un ou plusieurs accords spécifiques de coopération définissant les actions à entreprendre et les personnes qui en seront responsables. Sa validité sera liée à celle des accords spécifiques. Il peut faire l'objet de révisions ponctuelles ou de modifications par accord des deux parties.

A Dijon, le

A Ben Guerir, le

Le Président

Le President

Alain BONNIN

ANNEXE 1
à l'accord-cadre de coopération universitaire entre
l'Université de Bourgogne (uB) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)

En vertu de l'accord-cadre de coopération entre l'Université de Bourgogne (uB) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), les établissements décident de coopérer dans le domaine de la santé.

COMPOSANTES CONCERNEES PAR CETTE ANNEXE

A l'UM6P

« secteur Sciences du Vivant »

A l'uB

UFR Sciences de Santé

Laboratoire de Physiopathologie et Pharmacologie Cardio-Métaboliques (INSERM UMR U866)

OBJECTIF DE L'ACCORD

L'UFR Sciences de Santé et le Laboratoire de Physiopathologie et Pharmacologie Cardio-Métaboliques de l'uB apportent une aide à la création d'un pôle « Santé » de l'UM6P à Ben Guerir.

Cette aide concerne particulièrement la mise en œuvre d'un programme de recherche cardiovasculaire sur la protection tissulaire.

Des co-tutelles de thèse pourront être envisagées.

Toute intervention de l'UFR Sciences de Santé de l'uB est financée par l'UM6P.

DUREE DE LA COOPERATION

Le présent accord est valable pour une période de cinq années académiques à compter de la rentrée académique 2016/17. Il pourra être dénoncé par écrit par l'une ou l'autre partie au plus tard six mois avant la rentrée académique française suivante.

A Dijon, le

A Ben Guerir, le

Le Président de l'uB

Le Président de l'UM6P

Alain BONNIN

BUDGET PRIMITIF 2017

DEPENSES (AE/CP)

N° SO	Intitulé	soit			Total
		Fct.	Pers.	Equipt	
BI41	POLE PATRIMOINE	27 964,00			27 964,00
FI41	FONCTIONNEMENT ET ENSEIGNEMENT	694 149,00	30 000,00	10 000,00	734 149,00
FZ41	PRELEVEMENTS RECETTES	6 250,00			6 250,00
RE41A	PLATEFORMES	236 086,00	68 350,00	253 660,00	558 096,00
RZ41	PRELEVEMENTS RECETTES	9 814,00			9 814,00
RE41B	LNC-CEP-GAD	382 591,00	696 907,00	912 725,00	1 992 223,00
RZ41	PRELEVEMENTS RECETTES	11 980,00			11 980,00
RE41C	PEC2	25 000,00			25 000,00
RE41D	DEFFI	9 000,00		1 000,00	10 000,00
		1 402 834,00	795 257,00	1 177 385,00	3 375 476,00

par masse	Fonctionnement :	1 402 834,00	écart recettes	-823 987,00
	Personnel :	795 257,00	moins dotation	272 268,00
	Equipement :	1 177 385,00		
TOTAL		3 375 476,00		

Budget(Rec) total

N° SO	Intitulé	Dotation	Dotation Heures complémentaires	Recettes propres	conventions	Prélèvement sur fonds de réserve	Total
BI41	POLE PATRIMOINE	27 964					27 964
FI41	FONCTIONNEMENT ET ENSEIGNEMENT	200 000		534 149			734 149
FI 41	REVERSEMENT SEFCA	5 755					5 755
RE41A	PLATEFORMES			164 000	347 440		511 440
RE41B	LNC-CEP-GAD	283 000		55 500	1 450 400		1 788 900
RE41C	PEC2	25 000					25 000
RE41D	DEFFI	10 000					10 000
		551 719	0	753 649	1 797 840		3 103 208

recettes TCD

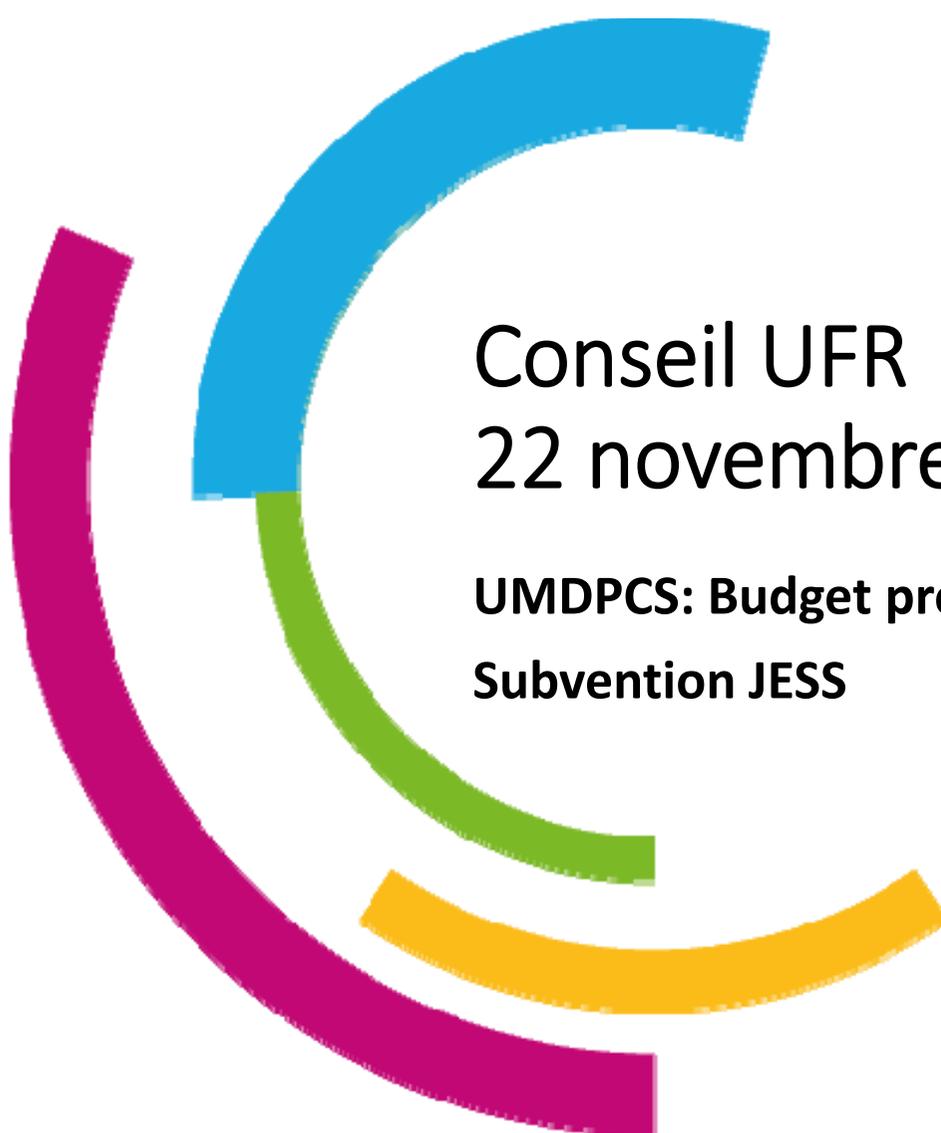
2 551 489
0recettes
plus2 551 489
551 719
3 103 208

- Le conseil de l'UFR des Sciences de Santé a rejeté la proposition de budget 2017 présentée le 22/11/2016.
- Il déplore l'effondrement inacceptable des ressources financières de la composante. Celui-ci induit la disparition des crédits pédagogiques qui permettaient jusqu'ici une certaine souplesse de fonctionnement des disciplines.
- La DGF de la composante ne permettra pas, si elle est maintenue à ce niveau très insuffisant, la construction d'une offre de formation crédible et de qualité pour la rentrée 2017-2018.
- Les étudiants, les enseignants-chercheurs et le personnel BIATSS de l'UFR refusent d'assumer la faillite d'un modèle économique inadapté à l'enseignement supérieur et à la recherche publique.

Nom	UB	Date vote conseil UFR	Date vote CA	Nature	Type	Désignation	Désignation complémentaires	Tarif HT en €	Date début validité	Date fin validité
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016				TARIFS SUPPLEMENTAIRES CYTOMETRIE				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Adoption d'une remise de 25% sur tous les devis destinés à Mr Ghiringhelli - sur la base des tarifs votés au CA du 17 mars 2016	REFUSEE PAR LE CONSEIL			
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Adoption d'une remise de 25% sur tous les devis destinés à Mme Deckert - sur la base des tarifs votés au CA du 17 mars 2016	REFUSEE PAR LE CONSEIL			
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	TARIFS 2017 Plateforme Imagerie Cellulaire (CellimaP)				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	1 Tarifs pour les laboratoires publics du secteur Santé (IFR Sante/STIC)				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	<i>Histologie</i>				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Inclusion en paraffine - l'échantillon		2,93	01/01/2017	
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Inclusion en OCT - l'échantillon		2,01		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coupe - la lame		1,02		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coupe avec lame superfrost Gold - la lame		1,49		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coloration Groupe 1(HE, ORO, RS,PAS, TM, BA, RYC, MGG) - la lame		0,97		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coloration Groupe de prix 2(TM&V, G&S,VVG,BA/PAS) - la lame		3,44		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Forfait pour la mise au point d'un Immuno marquage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple -hors anticorps primaire - la lame		132,13		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire - la lame		140,73		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple :hors anticorps primaire - la lame		156,62		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple : hors anticorps primaire - la lame		173,03		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Immuno-marquage en utilisant un protocole pré -établi				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple -hors anticorps primaire - la lame		5,76		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		11,18		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire - la lame		5,98		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		11,53		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple :hors anticorps primaire - la lame		6,23		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		12,95		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple (hors anticorps primaire)		7,18		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple : hors anticorps primaire révélation système TSA - la lame		14,03		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Marquage DAPI - la lame		1,14		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Marquage divers (hors marqueurs)		2,45		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Divers :				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* déparaffinage - la lame		0,34		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* hématoxyline - ml		0,02		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* contre coloration manuelle - la lame		0,20		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* contre coloration en automate - la lame		0,39		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* montage de lamelles - la lame		0,39		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	*Lames Superfrost Plus - les 72 lames		16,80		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* boîte de lamelles 24x50 - la boîte		3,60		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* milieu d'enrobage : OCT (4oz) - le bidon		12,90		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* formol tamponné 4% (5 litres)- le bidon		26,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* distributeur C35 (20 lames) le distributeur		32,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* distributeur S35 (50 lames) - le distributeur		84,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* feutre noir KP Marker - le stylo		3,20		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Super Pap Pen - pointe large - le stylo		61,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* grande boîte de rangement 100 lames - la boîte		8,60		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* moyenne boîte de rangement 50 lames - la boîte		10,25		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	*petite boîte de rangement 25 lames - la boîte		6,50		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire-biotine - ul		0,30		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire -HRP - ul		0,40		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire -Alexa Fluor - ul		0,48		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* kit impress anti-rabbit - ml		9,35		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* kit impress anti-rat - ml		10,35		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-F4/80 - ul		0,244		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-caspase 3 - ul		3,213		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-Ki67 - ml		4,70		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* BSA - le gramme		1,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Donkey Serum - 100 ml		0,0050		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Goat Serum - 100 ml		0,0087		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Rabbit Serum - 100 ml		0,0077 €		

Nom	UB	Date vote conseil UFR	Date vote CA	Nature	Type	Désignation	Désignation complémentaires	Tarif HT en €	Date début validité	Date fin validité
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Sheep Serum - 100 ml		0,0113 €		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique en transmission				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation -inclusion- coupe-contraste / l'échantillon		32,08		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* recoupe-contraste/ la grille		3,34		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Immuno-marquage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	** simple -hors anticorps primaire /la grille		5,66		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	** double - hors anticorps primaire/la grille		10,26		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Acquisition d'images sur le TEM de l'INRA - l'heure		55,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique à balayage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation - déshydratation- point critique- métallisation /l'échantillon		22,07		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images sur le MEB haut-vide XL 30 - l'heure		55,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Coloration négative				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation - coloration /l'échantillon		5,25		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie optique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Axiozoom				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images - l'heure		12,07		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Diaplan				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* observation - l'heure		4,74		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Cell Observer				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images - l'heure		11,84		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* time lapse en fluorescence - l'heure		3,05		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* time lapse en lumière blanche - l'heure		0,85		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Analyse d'images et rapport				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* analyse d'images - l'heure		5,82		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* rapport d'étude en français		gratuit		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* rapport d'étude en anglais		gratuit		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Tableaux des résultats		gratuit		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Logistique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* transport type 1 - la prestation		20,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* transport type 2 - la prestation		20,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	2 - Tarifs pour les laboratoires publics UBFC				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Histologie				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Inclusion en paraffine - l'échantillon		3,02		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Inclusion en OCT - l'échantillon		2,23		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coupe - la lame		1,11		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coupe avec lame superfrost Gold - la lame		1,59		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coloration Groupe 1(HE, ORO, RS,PAS, TM, BA, RYC, MGG) - la lame		1,06		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Coloration Groupe de prix 2(TM&V, G&S,VVG,BA/PAS) - la lame		3,69		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Forfait pour la mise au point d'un Immuno marquage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple -hors anticorps primaire - la lame		244,34		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire - la lame		256,19		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple :hors anticorps primaire - la lame		295,56		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple (hors anticorps primaire)		310,64		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Immuno-marquage en utilisant un protocole pré -établi				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple -hors anticorps primaire - la lame		6,06		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* simple : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		11,53		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire - la lame		7,33		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* double : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		12,36		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple :hors anticorps primaire - la lame		8,10		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* triple : hors anticorps primaire , révélation système TSA - la lame		13,17		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple (hors anticorps primaire)		9,10		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* quadruple : hors anticorps primaire révélation système TSA - la lame		13,87		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Marquage DAPI - la lame		1,14		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Marquage divers (hors marqueurs)		3,02		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Divers :				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* déparaffinage - la lame		0,51		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* hématoxyline - ml		0,03		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* contre coloration manuelle - la lame		0,30		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* contre coloration en automate - la lame		0,59		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* montage de lamelles - la lame		0,59		

Nom	UB	Date vote conseil UFR	Date vote CA	Nature	Type	Désignation	Désignation complémentaires	Tarif HT en €	Date début validité	Date fin validité
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	*Lames Superfrost Plus - les 72 lames		18,90		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* boîte de lamelles 24x50 - la boîte		3,90		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* milieu d'enrobage : OCT (4oZ) - le bidon		15,50		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* formol tamponné 4% (5 litres)- le bidon		39,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* distributeur C35 (20 lames) le distributeur		48,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* distributeur S35 (50 lames) - le distributeur		126,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* feutre noir KP Marker - le stylo		4,80		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Super Pap Pen - pointe large - le stylo		91,50		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* grande boîte de rangement 100 lames - la boîte		8,70		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* moyenne boîte de rangement 50 lames - la boîte		10,35		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	*petite boîte de rangement 25 lames - la boîte		6,60		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire-biotine - ul		0,45		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire -HRP - ul		0,60		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps secondaire -Alexa Fluor - ul		0,72		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* kit impress anti-rabbit - ml		14,03		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* kit impress anti-rat - ml		15,63		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-F4/80 - ul		0,37		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-caspase 3 - ul		3,85		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* anticorps anti-Ki67 - ml		4,85		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* BSA - le gramme		1,50		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Donkey Serum - 100 ml		0,015		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Goat Serum - 100 ml		0,015		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Rabbit Serum - 100 ml		0,015		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Normal Sheep Serum - 100 ml		0,015		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique en transmission				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation -inclusion- coupe-contraste / l'échantillon		36,95		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* recoupe-contraste/ la grille		3,97		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Immuno-marquage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	** simple -hors anticorps primaire /la grille		5,99		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	** double - hors anticorps primaire/la grille		10,86		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Acquisition d'images sur le TEM de l'INRA - l'heure		55,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie électronique à balayage				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation - déshydratation- point critique- métallisation /l'échantillon		24,01		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images sur le MEB haut-vide XL 30 - l'heure		55,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Coloration négative				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* fixation - coloration /l'échantillon		5,41		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Microscopie optique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Axiozoom				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images - l'heure		12,07		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Diaplan				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* observation - l'heure		5,74		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Cell Observer				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* acquisition d'images - l'heure		20,42		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* time lapse en fluorescence - l'heure		5,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* time lapse en lumière blanche - l'heure		0,95		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Analyse d'images et rapport				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* analyse d'images - l'heure		6,95		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* rapport d'étude en français		44,07		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* rapport d'étude en anglais		46,82		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Tableaux des résultats		gratuit		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Logistique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* transport type 1 - la prestation		20,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* transport type 2 - la prestation		20,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	3- Tarifs pour les formations Ecole Doctorale				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* Microscopie optique conventionnelle - par étudiant		100,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* FRET en cytométrie et en microscopie - par étudiant		100,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	Adoption du principe de refacturation des badges et clés délivrés par l'UFR en cas de perte ou de vol				
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* badge - l'unité		15,00	01/01/2017	
UFR SCIENCES DE SANTE	41	22/11/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	* clé - l'unité		28,50		



Conseil UFR 22 novembre 2016

UMDPCS: Budget prévisionnel 2016-17
Subvention JESS



CREATION DE L'UMDPACS EN 2013



Unité budgétaire autonome: 1^{ER} Janvier 2014

Equilibre fragile jusque-là

Structure récente

Instabilité de l'équipe

Prise en charge de 2 salaires
d'enseignants gagés = 160 000E
Euros

Fermeture régulière de DU

Diminution nombre inscrits
Master PMP

Principe: prudence de règle

Equilibre budgétaire pour chaque formation

Fonds de mutualisation

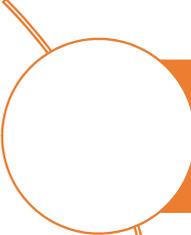
- Compensation d'éventuels déficits
- Développement : e-learning

2013, 2014 et 2015
ont généré des reliquats

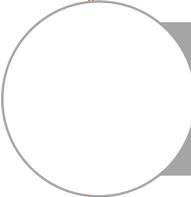
Demande de prélèvement sur réserves

- Travaux bâtiment B2 RCH pour locaux UMDPCS +++
 - 150KE
- Développement numérique +++
 - **Non accepté en BR3**
 - **Discussion en cours pour commencer les travaux en 2017**

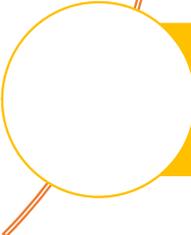
BILAN 2015-16



NB INSCRITS : 1200



NB FORMATIONS : 85



CA : 1 694 000 Euros

BUDGET PREVISIONNEL EQUILIBRE 2017

DEPENSES

- Masse salariale = 572 000 €
- Fonctionnement = 973 605 €
- Investissement = 29 500 €

RECETTES

- Recette = 1 575 105 €

Subvention JESS (Junior Entreprise Est Santé)

- 5^{ème} année Industrie
- 1500 Euros (de novembre à mars)
- Missions administratives (courrier, dédoublonnage de préinscriptions...)

COMPTE-RENDU DU COMITE PEDAGOGIQUE MEDECINE SEANCE DU 14 Novembre 2016

Les membres du comité pédagogique se réunissent en séance le **mardi 14 Novembre 2016, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur F. HUET.

Membres Enseignants présents

MM S. Audia, Y. Bejot, F. Huet, M. Maynadié, P. Ornetti, P. Ortega-Deballon.

Membres étudiants présents

Mmes M. Sovcik, M. André.
MM M. Cotte, N. Renardet.

Membres invités présents

Mmes B. Gaubil, L. Pertuy, C. Tournay-Dupont.

Membres excusés

Mme S. Bechoua, L. Duvillard, S. Lemaire-Ewing.
MM J.N. Beis, B. Bonin, P. Bonniaud, C. Coutant, J.M. Rebibou.

Membres Absents

Mmes A.L. Atchia, E. Atlan, V. Charvolin, B. Cluzel, J. Gressard.
MM E. Baulot, M. Binet, D. Carnet, P.E. Charles, H. Devilliers, S. Douvier, S. Ladoire, V. Lefebvre,
L. Piroth, J. Plassard, P. Richebourg.

ORDRE DU JOUR

I- 1er cycle

- Démonstration "socratique" par Monsieur Guenancia (quizz interactif)
- Les tablettes en 1er cycle
- Problèmes contrôles continus

II- 2^{ème} cycle

- Changement de calendrier pour l'UE optionnelle de D. Cannet (MG)
- UE7 Lecture ECG
- AJAC et Contrôle continu UE 12
- Dates EcnI Blanches nationales et interrégionales
- Commission des stages (2ème cycle)
- Le Certificat de Compétence Clinique
- ECNi : Test de Concordance de Script (TCS)

III- 3^{ème} cycle

- La réforme
- Examens numériques

IV- POINT ETUDIANTS

V- Divers

- Learning Center
- Stage Scopi validant
- AFGSU

I- 1er cycle

- Démonstration "socrative" par le Dr Guenancia (quizz interactif)

Présentation par le Dr Guenancia d'un outil de vote électronique en temps réel. Pour l'enseignant, il suffit de créer un compte. Les étudiants peuvent même utiliser leur smartphone. Ce système est d'une grande facilité d'utilisation. Il existe deux versions : l'une gratuite, permettant à 50 étudiants de répondre, l'autre payante qui permet d'aller jusqu'à 150 étudiants. C'est une version professionnelle qui coûte actuellement 50 dollars.

La question est de savoir si la couverture wifi sera suffisante et si tous les étudiants peuvent se connecter en même temps.

On ne peut pas aller jusqu'à créer des examens avec ce système car il y a un problème de confidentialité. Les étudiants sont très favorables au développement de l'outil.

- Les tablettes en 1er cycle

Ce n'est pas la première fois que la question est abordée, l'intérêt est indiscutable mais l'UFR n'était pas prête administrativement. Après 3 années d'utilisation de SIDES, le bilan est très positif. Aujourd'hui, il s'agit de décider de la mise en place pour la rentrée 2017 – 2018 des examens sur tablettes pour le premier cycle.

Les enseignants devront être formés, le didacticiel seul ne leur permet pas de le faire. Il faudra prévoir une formation en présentiel d'une demi-journée. Les enseignants pourront ensuite saisir leurs sujets directement sur la plateforme, le poste de secrétariat pédagogique étant amené à être redéployé sur d'autres services au départ en retraite de l'agent exerçant actuellement ces fonctions. Madame Tournay-Dupont indique qu'avec l'utilisation des outils modernes, le secrétariat pédagogique s'est vidé d'une grande partie de ses missions. Madame Gaubil ajoute qu'encore aujourd'hui un enseignant au moins envoie encore ses sujets écrits à la main pour que le secrétariat pédagogique le saisisse, ce qui est un mode de fonctionnement obsolète. Pour monsieur le Doyen, il est impératif qu'il subsiste un secrétariat pédagogique, il y a encore des besoins, ce poste ne doit pas devenir un poste de secrétariat de scolarité. De plus, avec la réforme du 3^{ème} cycle, il va falloir de l'aide aux enseignants.

Pour le premier cycle, certaines épreuves ne pourront pas passer en QCM, par exemple l'épreuve rédactionnelle d'anglais. Il y a deux épreuves en QROC, pour l'une d'elle le professeur accepterait de les passer en QCM ce qui nécessitera une modification de la fiche filière. La réponse n'est pas encore connue pour la 2^{nde} épreuve concernée. Pour les épreuves déjà en QCM, Madame Pertuy a travaillé sur le calendrier, il faudrait 2 à 3 jours d'épreuves. Cependant, deux périodes posent problème pour la mise en place d'examens : décembre et juin pour la seconde session car plusieurs filières ont des examens sur la même période : PACES, pharmacie ... Le passage aux tablettes sous réserve des possibilités liées au calendrier (réservation de la salle et des tablettes) permettrait par ailleurs de placer une période de stage supplémentaire.

Le Professeur Ortega demande ce que la scolarité peut gagner dans le passage aux tablettes. Les avantages sont évidents et immédiats pour les enseignants (pas de temps de correction). Pour la scolarité c'est un véritable gain de temps.

Les étudiants demandent si cela pose un problème de licence sur Sides et de frais supplémentaires, Monsieur le Doyen leur répond que non.

Monsieur le Doyen se demande s'il faut envisager de suite le passage aux tablettes pour P2 et P3 ou s'il faut faire d'abord une année puis l'autre l'année d'après.

II- 2^{ème} cycle

- **Référent UE 11** : Monsieur Mangola reste dans ses fonctions jusqu'à la fin de l'année universitaire.
- **Changement de calendrier pour l'UE optionnelle de D. Cannet (MG).**

L'UE optionnelle 1 « prévention et dépistage en Médecine Générale » de Monsieur Cannet passe au 2^{ème} bloc à la place de l'UE optionnelle 6 « Activités physiques pour la santé et médecine du sport ».

- **UE7 Lecture ECG** L'étude de ce point est différée.

- **AJAC et Contrôle continu UE 12**

Certains étudiants sont passés en MM2 en ayant une dette sur MM1 concernant l'UE 12 Lecture Critique d'Article (LCA). Cette épreuve comporte un contrôle continu et un contrôle terminal. Or, les étudiants de MM2 seront en stage lors de l'épreuve de contrôle continu. Il est décidé que ces étudiants AJAC de l'UE 12 passeront seulement l'épreuve de contrôle terminal et pas de contrôle continu.

- **Dates ECNi Blanches nationales et interrégionales**

Des ECNi test seront organisées les 06, 07 et 08 mars 2017 pour les MM3. Le financement est partagé pour moitié entre les Université et le CNG. Il y aura des QRU mais pas de QROC. A ce jour, tout se prépare pour la mise en place des TCS en 2020. Pour Monsieur le Doyen, les TCS présentent un immense intérêt pédagogique car la médecine n'est pas une certitude mais une probabilité de prévisions. Cela ne représente que 10 à 20% des épreuves des ECNi.

Des ECNi interrégionales test seront organisées en début d'année 2017. Le problème est de trouver une date. L'idée est de mettre les étudiants en conditions réelles. S'il n'y avait pas possibilité de trouver une date commune, il y aura des dates différentes par fac. C'est le Doyen de Nancy qui gère ce dossier.

- **Commission des gardes et stages (2^{ème} cycle) 02/11/2016 (cf : annexe 1)**

Une commission des gardes et stages s'est réunie le 2 novembre.

Il y a obligation d'un stage de 2nd cycle en centre hospitalier périphérique en MM1 ou MM2. Dès 2017, il y aura une modification radicale dans la répartition des stages. Techniquement, il n'y a pas de problème.

La méthode de choix des stages est un tri au mérite. Après sondage des représentants étudiants auprès des étudiants des autres promotions, il s'avère que 65% des 266 étudiants ayant répondu souhaitent que le mérite soit conservé.

- **Le Certificat de Compétences Cliniques**

Certains stages ne permettent pas de passer le CCC puisqu'il n'y a pas de patients. A l'échelon national, il y a des demandes pour que le CCC soit déterminant pour la capacité à passer les ECNi et pas uniquement une validation du second cycle. Cela reviendrait à une autorisation de passage des ECNi et permettrait d'éliminer les étudiants qui ont de grosses difficultés en français et ceux qui n'ont aucune compétence clinique, ces étudiants étant souvent les mêmes.

III- 3^{ème} cycle

- La réforme

Monsieur le Doyen exprime son inquiétude pour la rentrée 2017. La réforme sera mise en place par un décret qui comportera des annexes (circulaires d'application). Logiquement, ce décret devrait être signé début décembre. La réforme du 3^{ème} cycle est donc bien en cours.

Les stages de niveau 1 devront être validés avec au moins un stage dans la discipline au CHU ce qui a des conséquences importantes dans la gestion des stages, dans les ouvertures et la répartition. Il y a un vrai enjeu de calcul prévisionnel car il faudra augmenter le nombre des stages. Des discussions sont encore en cours pour statuer sur le nombre de stages par spécialité. Le problème est encore plus grand pour les CO-DES.

Il y aura un contenu pour la théorie mais aussi des compétences à acquérir qui figureront dans un portfolio.

Les examens devront se faire sur SIDES mais pas forcément sur des tablettes.

IV- Point étudiants (cf : annexe 2)

Les étudiants signalent que les 2^{èmes} années se plaignent d'avoir trop de supports et de ne plus savoir sur quoi travailler pour les contrôles continus. Ils sont perdus.

Cela se constate dans les faits puisque les résultats de P2 sont nettement moins bons. Est-ce qu'il y aurait un lien avec la dématérialisation des cours ? Il ne s'agit pas de pénaliser une promotion mais de voir ce qui ne va pas.

Monsieur le Doyen explique que 10% des QCM sont retirés des examens car il y a un décalage entre ce qui semblait être attendu et ce qui était effectivement observé dans les évaluations.

Le professeur Ortega précise qu'il y a quand même un absentéisme majeur des étudiants aux cours et précisément sur des UE où il y a très peu de cours (50 étudiants étaient présents à son dernier cours sur une promo de 240). En conséquence, lors du test, les étudiants échouent. Il n'est pas question de dire que l'examen est trop dur. Les étudiants justifieraient leur absence par le fait qu'un examen était prévu le lendemain. Dans certaines universités, ce sont les étudiants qui font les cours. Les étudiants reviendront peut-être en cours en constatant que justement des questions de cours étaient posées au contrôle continu et impactent le résultat.

Monsieur le Doyen indique qu'il n'est pas question que ces étudiants redoublent plus que les autres et demande aux étudiants s'ils sont vraiment en détresse. Les représentants étudiants répondent par l'affirmative et ajoutent qu'en plus ce sont des étudiants qui travaillent beaucoup.

Le passage de la PACES très scolaire à un autre système est très difficile, le cours leur manque.

Il est à noter cependant que cette promo a également des difficultés avec les matières qui n'ont pas été modifiées et pour lesquelles les cours sont maintenus.

V- Divers

- Learning Center

L'Université a travaillé sur le projet de learning center par anticipation, sans savoir comment Santé allait évoluer. Monsieur le Doyen leur a appris que les ressources allaient être mutualisées et numérisées. Le projet devrait donc être revu.

Monsieur le Doyen leur a demandé de travailler sur les horaires. Certaines BU sont ouvertes jusqu'à 22h mais les étudiants de Santé ne les fréquentent pas. Peut-être ne connaissent-ils pas les horaires d'ouverture ? Les étudiants se demandent comment on peut savoir qu'ils n'y vont pas alors qu'ils ne sont pas contrôlés à l'entrée. Ils y vont mais personne ne le sait.

- AFGSU

La formation est déléguée au CESU, dispositif hospitalier qui donne un diplôme universitaire. L'université donne 20 000€ au CHU pour cela alors que les ressources existent dans beaucoup d'universités. Il faudrait aboutir à un diplôme universitaire fait pour les universitaires, par les universitaires.

Les étudiants demandent s'ils y auront accès cette année et Monsieur le Doyen leur répond que oui. Les étudiants précisent qu'aucune formation n'a encore débuté alors que l'an passé à la même époque elles étaient déjà commencées. Monsieur le Doyen va donc vérifier cela.

- Programme SCOPE

C'est un stage des étudiants de P3 qui partent en été à l'étranger. Le problème c'est qu'il n'apporte aucun crédit ni validation, il y a juste une grille d'évaluation que le tuteur d'accueil complète. Or, ce programme est déjà validant dans plusieurs villes comme Besançon par exemple. La demande est que ce stage soit validant pour les années à venir. Pour Monsieur le Doyen, c'est le moment où le stage se déroule qui ne convient pas, il faut le rendre validant comme cela est fait pour les autres stages de MM1. Mais il ne dure que 4 semaines. Pour le Professeur Ortega, un stage en été peut permettre ensuite de faire tous les autres stages en plus et c'est plutôt une bonne chose.

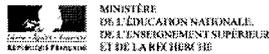
Monsieur le Doyen explique qu'il s'agirait de le faire en fin de MM1. On ne laisserait partir personne en fin de MM2. Scope sera donc proposé en fin de MM1 sur 5 semaines au lieu des 7 semaines habituelles d'un stage et validera un stage.

Actuellement, Scope concerne une dizaine d'étudiants. Il faut continuer de le limiter à 10 étudiants car leur absence impacte les services du CHU pendant l'été. En retour, des étudiants étrangers viennent à Dijon, il faut interroger les chefs de service pour voir où il est possible de recevoir des étudiants étrangers et quel est le niveau de langue exigé.

On peut aussi laisser 10 places en P3 pour des étudiants volontaires mais ce stage ne serait pas validant.

- CEMU

Une antenne de Paces va probablement être ouverte à Nevers et les étudiants s'inquiètent de la transmission des documents. Monsieur le Doyen pense qu'il faudra prévoir une navette ou voir par qui ils peuvent être transportés. Il y a actuellement 10 à 12 distributions par semestre. Il faudra trouver une solution que nous n'avons pas actuellement.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Date d'impression : 17.11.16

Page: <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html>

[Accueil](#) > [Abonnements](#) > [Abonnements courriel](#) > [Bulletin Officiel](#) > [N°42 du 17 novembre 2016](#) > [Enseignement supérieur et recherche](#)

BULLETIN OFFICIEL N°42 DU 17 NOVEMBRE 2016

Edité par le M.E.N.E.S.R., le bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche porte sur l'actualité des textes réglementaires : décrets, circulaires, arrêtés, notes de service, avis de vacances de postes, etc. Il édite également des numéros spéciaux et hors série.

Études médicales

Thèmes d'enseignement jugés prioritaires dans le cadre de la formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences médicales

NOR : MENS1632380C
circulaire n° 2016-170 du 16-11-2016
MENESR - DGESIP A1-4

*Texte adressé aux présidentes et présidents d'université, sous couvert des rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités
À l'attention des directrices et directeurs des UFR médicales
Référence : arrêté du 6-4-2013*

L'article 6 de l'arrêté du 8 avril 2013 cité en référence prévoit, parmi les enseignements de deuxième cycle des études médicales, l'enseignement de thèmes jugés prioritaires, actualisés tous les trois ans par les ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé.

Le bureau de la Commission nationale des enseignements en maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie a désigné Jean-Luc Dubois-Randé, président de la conférence des doyens de médecine comme chef de projet afin de proposer ces thèmes prioritaires.

Après avis favorable de la CNEMMOP, il a été décidé de retenir, à compter de l'année universitaire 2016-2017 et pour trois années, les thèmes prioritaires suivants :

- Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène (dont surdiagnostic et surprescription), erreur médicale ;
- Déterminants comportementaux, sociaux (dont inégalités sociales de santé) et environnementaux des maladies chroniques : cancer, diabète, obésité, maladies cardiovasculaires et respiratoires ;
- Violence et maltraitance aux personnes, prévention quaternaire : entraînement au questionnement éthique ;
- Formation et accès à l'innovation dont l'approche d'une médecine 4P (préventive, prédictive, personnalisée et participative) ;
- Organisation du système de santé et des soins premiers.

Il vous appartient donc de prévoir l'organisation de ces enseignements qui seront dispensés au cours de leur formation de deuxième cycle aux étudiants ayant accédé à la 4e année des études médicales à compter de l'année universitaire 2016-2017.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Simone Bonnafous

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé et par délégation,
La directrice générale de l'offre de soins
Anne-Marie Armanteras de Saxcé

ABONNEMENT

Abonnez-vous à l'alerte courriel pour recevoir chaque semaine le sommaire du B.O. :

- [S'abonner au sommaire](#)
- [Se désabonner](#)

ARCHIVES B.O.

Retrouvez tous les B.O. numériques E.S.R.

- [bulletins officiels 2014](#)
- [bulletins officiels 2013](#)
- [bulletins officiels 2012](#)
- [bulletins officiels 2011](#)
- [bulletins officiels 2010](#)
- [bulletins officiels 2009](#)
- [bulletins officiels 2008](#)

MENTOR

Recherche de textes réglementaires parus au B.O. et au J.O. du M.E.N.E.S.R.

Mentor vous permet de consulter :

les références des textes parus au B.O. ou au J.O. après 1987

l'intégralité des textes s'ils sont postérieurs à juillet 1989 pour le B.O. et à juillet 2003 pour le J.O.

Le moteur de recherche Mentor